

AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Elevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement - Issn 0850-5128 - N°70 - AVRIL 2014

PROCHAIN NUMERO

**UN SUPPLÉMENT SUR
LES TEMPS FORTS DE
LA VISITE DU PRÉSIDENT
MACKY SALL AU
RANCH DE DOLLY**

CAMPAGNE AGRICOLE 2014

LES MESURES ANNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT



ELEVAGE

**LA PÉRIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE
(PPCB) REVIENT : UNE VACCINATION
D'URGENCE S'IMPOSE À MATAM** P10



PÊCHE - ENVIRONNEMENT

**16e Session Extraordinaire de la
Conférence des Ministres de la CSRP**

► **Atelier National de Lancement du Cadre
Mondial des Services Climatologiques(CMSC)**

**LE COLONEL CHEIKH DAOUDA DIALLO, COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME
D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CASAMANCE (PADEC)**

**«NOUS AVONS FINANCÉ 129
PROJETS PRODUCTIFS»**



Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) innove dans le Bassin Arachidier avec le Concept «Yeuglé»



Pour une gestion transparente du système de commercialisation, le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) met en place outre le schéma de contractualisation commerciale du surplus de la production mais aussi, le « Concept Yeuglé » un système de diffusion de l'information à temps réel et à une large échelle à travers des messages qui informent les producteurs sur les prix de référence des produits agricoles tels le niébé, le sésame le mil et le maïs

Pour lever une contrainte majeure dans le secteur agricole, l'état a mis en place un schéma de contractualisation commerciale du surplus de la production ; une activité qui se déroule bien au niveau du bassin arachidier et qui se passe entre les Organisations de Producteurs et les Opérateurs de Marchés.

Ainsi près de cinq mille (5.000) tonnes de mil, du maïs, du niébé et du sésame sont entrain d'être commercialisées dans cette partie du Sénégal ; un système bien

particulier salué par les communautés ; Ababacar SENE Membre de l'ASC Diam Bougoum de Niakhar, une Communauté Rurale dans le département de Fatick région de Fatick, est entrain d'assurer le chargement de ses sacs de mil dans sa charrette pour les acheminer au niveau du magasin de stockage de la dite Communauté Rurale ; il a quatre cent kg de mil qui est le surplus de sa production qu'il vient commercialiser après déduction de sa subsistance qu'il a gardé dans

son grenier à la maison ;

Le peseur préposé à l'achat annonce 400 kg après la levée de la pesée ; le kg est à 200 francs Cfa ; ce qui lui fait 80.000 francs Cfa que Mr SENE a retiré avec un reçu à la main ; tous les jours c'est sous ce même rythme que sont soumis les producteurs face aux Opérateurs de Marchés qui viennent pour acheter la production ; Sidy comme les gens l'appellent est un Opérateur ; tous les jours il est attendu par les producteurs ; il vient le plus souvent avec son camion et son équipe pour procéder à l'enlèvement de la production ; un moment fort dans la vie de ces jeunes producteurs ;

De l'avis de Sidy » jeudi passé à Diourbel le marché » dont ils dépendent, pour le mil c'était à 180 francs CFA le kg ; plus la marge de 25 frs ce qui fait 205 francs ;

Le prix est fixé conformément au protocole d'accord de la table filière mil mis en place par le Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA) ;

De l'avis de l'opérateur Sidy « c'est ma deuxième saison avec ces gens non seulement ils ont un sens très élevé de la qualité et qui savent ce qu'ils font mais aussi sur le plan de l'organisation, ils sont bien ils sont véritablement une référence ; »

Pour aujourd'hui à Niakhar le camion peut enlever 12 tonnes de mil ; le reste de la commande sera collecté dans les prochains jours ; en attendant le battage du mil se poursuit dans les coins et recoins de la Communauté Rurale ;

Pour Mara Ngom Opérateur de Marchés « ça c'est pour seulement 24 producteurs alors que nous avons 100 producteurs c'est dû du fait que tout simplement certains producteurs n'ont pas encore pro-

cédé au battage de leur mil ; et nous comptons vendre plus de 105 tonnes ; Pour un producteur qui témoigne que « l'année dernière nous lui avons vendu 24 tonnes mais cette année du fait que la production est meilleure de même que nos rendements nous avons aussi augmenté la quantité »

Actuellement près de 5000 tonnes de mil, 1200 tonnes de maïs, 500 tonnes de niébé et 2000 tonnes de sésame sont entrain d'être commercialisées au niveau du bassin arachidier à travers ce système mis en place par le Projet d'Appui aux Filières Agricoles ; la signature des contrats et la définition de la charte qualité sont assurées par les acteurs directs ; tout ce mécanisme est géré par les tables filières ; Selon Mr Boubacar Sidibé Président de la table de filière mil mais de l'ASC « Diam Bougoum » de Niakhar « il ya un animateur qui est chargé d'appeler le producteur, le président de l'organisation et l'opérateur de marché pour qu'on puisse définir le jour de l'enlèvement ; il ya des normes à respecter aussi comme le taux d'humidité qui est de 12%, le taux d'impuretés de 1% et d'autres critères qui interviennent et qu'il faut respecter ».

Pour une gestion transparente de ce système de commercialisation, le PAFA a mis en place le « Concept Yeuglé » un système de diffusion de l'information à temps réel à une large échelle.

De l'avis de Madame Oumy Séye « chaque semaine on nous envoie des messages qui nous informent sur les prix de référence ; dans ce message par exemple il est indiqué que le kg du niébé mélangé à Bambey est à 225 frs Cfa le kg ; le niébé yacine est fixé à 300 francs CFA ; et nous sommes de Keur Amar Aly de 7 kms d'ici »

Mesdames Dial Séye et Astou Séck Ndiaye sont du même avis ; elles saluent les messages SMS qui leur sont envoyés et qui leur permettent d'éviter le déplacement sur les marchés ; selon elles » ils nous permettent également de connaître vite les prix pratiqués sans difficultés et c'est vraiment très intéressant »

De l'avis de Mor Fall producteur « après avoir écrit le message sur le portable je l'envoie directement au serveur qui à son tour le diffuse ; tous les producteurs le reçoivent en même temps ; »

Ce système de commercialisation mis en œuvre par le PAFA est porteur d'espoir dans le monde rural ; il suscite déjà réflexion pour les autres filières telle que l'arachide

De l'avis de El hadji Oumar Dramé président de table de filière » ce système de commercialisation est un soulagement pour nous les producteurs ; le PAFA vient ainsi régler une question fondamentale et primordiale dans le développement agricole ; c'est véritablement une révolution dans le monde rurale ; vraiment c'est pour soutenir que la sécurité alimentaire est une réalité ici à Yenguélé grâce au projet PAFA »

Non seulement ce système de commercialisation permet de développer l'autonomisation des producteurs mais surtout cela permet de lever une contrainte majeure dans la dynamique évolutive de développement du système agricole au Sénégal.

Babacar SENE

AGROPASTEUR

AGROPASTEUR-FIARAINFOS

MENSUEL D'INFORMATIONS SUR L'ELEVAGE, L'AGRICULTURE, LA PÊCHE ET L'ENVIRONNEMENT

Tél : 221 775362018 Sacré Coeur2 Villa N°8608/G face Rondpoint Boulangerie jaune

Coédité avec FIARAINFOS dans le cadre de la FIARA Siège Amadou Malick Gaye à Bopp tél : 221776354618-fax : 221338675969 email : fiaradakar@yahoo.fr site web www.fiara.org

Email : agropasteur@yahoo.fr babasene402@gmail.com Dakar Sénégal

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Babacar SENE

COMITÉ DE RÉDACTION : Babacar SENE, Papa SAMB, Ousmane SENE, Aminou DIOP, Niakhaly SENE, Tengui THIARE (Stagiaire), Falang FALL

MONTAGE : IBRAHCOM 77 998 10 44

IMPRESSION : AFRICOM

DISTRIBUTION : FIARA

POUR UNE AGRICULTURE PRODUCTIVE ET DURABLE

Les mesures annoncées par le gouvernement

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural qui prône la métamorphose du système agricole sénégalais pour asseoir une agriculture productive et durable a annoncé d'importantes mesures prises en conseil des ministres tenu ce jeudi 10 avril 2014 ; c'est en compagnie de son collègue Mr Abdou Latif Coulibaly le Ministre chargé de la promotion de la Bonne Gouvernance Porte parole du gouvernement que le ministre de l'agriculture et de l'équipement rural Dr Papa Abdoulaye Seck a fait face à la presse

Pour la campagne agricole 2014 l'option du gouvernement est de la réussir ; pour cela la première mesure s'articule autour de la baisse significative des prix des semences ; Dr Papa Abdoulaye Seck est dans la ligne de mire du Président de la République Son Excellence Macky Sall pour lui confier le grand ministère du développement Rural ; Par ailleurs, depuis un certain temps cet orfèvre agricole bénéficie d'une immense confiance de la part du Chef de l'Etat. C'est ce qui a amené certains à penser qu'il pourrait reprendre le grand ministère du développement rural qui regrouperait autour de l'agriculture, l'élevage et les productions animales, les ressources naturelles et halieutiques et l'hydraulique.

Ainsi au cours de cette conférence de presse, le ministre de l'agriculture et de l'équipement rural a annoncé qu'en ce qui concerne les semences, le prix de cession des semences écrémées d'arachide sera de 140 francs Cfa le kg la campagne prochaine contre 200 francs la campagne écoulée ; d'où une baisse de 60 francs CFA par kg ; concernant les semences certifiées le prix sera de 150 francs le kg contre 200 francs la campagne écoulée ; soit une baisse de 50 francs par kg ; pour ce qui est des engrais pour la prochaine campagne il y aura une subvention de 55% pour l'engrais 6-20-10 qui est l'engrais de l'arachide ;

Outre ces baisses de prix notées, le gouvernement ne compte pas s'arrêter pas là et a opté pour les semences écrémées de bien meilleure qualité ; ainsi 50.000 tonnes de cette semence sont déjà en stock contre 24.000 tonnes seulement en semences certifiées ;

Le matériel agricole n'est pas resté ; plus de 43 milliards ont été investis dans ce sens ;

Le ministre annoncera également que parmi ces importantes décisions l'état du Sénégal va recevoir dès le mois de Mai prochain mille tracteurs grâce à la coopération avec le Brésil ; ce qui représente environ 43,5 milliards de francs Cfa ; récemment d'ailleurs précise le ministre grâce à la coopération l'état a obtenu 50 tracteurs qui ont commencé à être distribués au niveau du sud. Il a noté d'emblée «comme la si bien dit son collègue Latif Coulibaly qu'aujourd'hui le conseil des ministres a pris d'importantes mesures concernant le secteur agricole ; il a d'abord précisé que ces mesures sont en parfaite harmonie avec la vision stratégique de Son Excellence le Président de la République du Sénégal Macky Sall qui a prescrit de construire collectivement dans la célérité dans l'efficacité et dans l'efficience une agriculture productive et durable ; par conséquent, le gouvernement du Sénégal est parti d'une équation d'une très grande complexité qui est de tout mettre en œuvre pour augmenter la productivité agricole dans notre pays ; il s'agira également de tout

mettre en œuvre pour stabiliser les coûts de production en vue de sécuriser et d'augmenter les revenus des ruraux avec comme finalité un bon approvisionnement du marché domestique et international ;

Les mesures prises par le gouvernement de l'avis du ministre de l'agriculture et de l'équipement rural se résument ainsi

Pour les semences, le prix de cession des semences écrémées d'arachide sera de 140 francs Cfa le kg la campagne prochaine, contre 200 francs la campagne écoulée ; soit une baisse de 60 francs par kg ; pour ce qui est des semences certifiées le prix sera de 150 francs le kg contre 200 francs la campagne écoulée ; soit une baisse de 50 francs par kg ;

Pour ce qui est des engrais, pour la prochaine campagne il y aura une subvention de 55% pour l'engrais 6-20-10 (engrais arachide) et pour les autres types d'engrais il y aura une subvention de 50% contre une fourchette de 39,61% et 48,3% la campagne écoulée ce qui pourrait se traduire une diminution des prix de l'engrais qui va évoluer entre 3 et 34 francs le kg selon le type d'engrais considéré ; face à ces mesures, nous pouvons dire sans de nous tromper que si nous avons une bonne pluviométrie, nous pouvons espérer un différentiel positif de productivité ; on pourrait s'en arrêter là mais je voudrais faire la jonction entre les mesures qui sont prises aujourd'hui et la politique globale que nous menons dans le cadre de la transformation de notre agriculture ;

Et à ce sujet le ministre a voulu préciser qu'à l'heure actuelle 16800 unités de matériels de culture attelée sont en cours de distribution dans le bassin arachidier ; 185 motopompes vont être distribuées dès le vendredi 11 2014 dans le nord ; plus de 100 presses à huiles sont en cours de distribution dans le bassin arachidier ; sans compter les tracteurs qui sont en cours de distribution au sud du pays ; c'est dire donc que ces mesures et les informations livrées prouvent éloquentement que le gouvernement du Sénégal voudrait combiner disponibilité et accessibilité des facteurs de production, et une mécanisation accélérée ; c'est cela que nous appelons une agriculture qui est entraîné de subir une métamorphose a lancé le ministre.

Sur les critères d'attribution du matériel agricole le gouvernement va travailler avec les Organisations Paysannes les plus représentatives a informé Dr Papa Abdoulaye Seck avec l'option guidée de la transparence ; la réussite de cette campagne va coûter de près 55 milliards de francs Cfa

Le ministre a également répondu sur d'autres questions notamment sur la présente campagne de commercialisation ; il a profité de cette tribune offerte pour préciser également un certain nombre de choses ; C'est dire que pour cette présente campagne de commercialisation l'état a pris d'entrée de jeu une décision très importante



qui a consisté à régler toutes les dettes dues aux opérateurs privés semenciers à hauteur de 10 milliards ; par conséquent pour ces dettes dans le cadre de leur paiement nous sommes remontés jusqu'en 2010 ; il fallait garantir la solvabilité de opérateurs privés ; l'état a aussi constitué pour la première fois dans l'histoire de notre pays dès le début de la campagne un fond commercialisation de 11,5 milliards en vue de l'achat de 50.000 tonnes de semences écrémées ; cette décision a eu certainement un impact sur les prix qui ont été avancés ; parce que si l'an passé on a commencé à acheter les semences tout venant vers le mois de mai, cette année on a sécurisé les 50.000 tonnes dès le mois de février ; par conséquent là où on achetait à 300 francs on a acheté à 210 francs ; donc en faisant jouer le niveau de la subvention on fait baisser le prix de cession des semences aux producteurs ; A la date du 07 avril 2014, le poids collecté semences arachides d'huileries et semences écrémées se chiffrait à 263.822 tonnes ; les quantités collectées par les huileries à 166.699 tonnes ; le volume global des paiements effectués à 23 milliards 633 millions 410 mille deux cent dix sept ; Concernant le matériel agricole notamment les tracteurs nous allons recevoir dès le mois prochain mille tracteurs grâce à coopération avec le Brésil ; ce qui représente environ 43,5 milliards de francs Cfa ; récemment grâce à la coopération nous avons obtenu 50 tracteurs qui sont entraînés d'être distribués au sud.

C'est dire qu'en plus du matériel de culture

attelée le gouvernement est aussi dans une dynamique affichée d'équiper le monde rural en matériel motorisé c'est-à-dire en tracteurs ; ce processus va continuer

L'originalité qu'il apporte effectivement est que tout matériel importé dans le cadre d'un programme se sont les artisans locaux du Sénégal qui vont s'occuper de l'assemblage ; en plus de la mise en place d'un vaste programme impliquant les artisans locaux sénégalais ;

Cela placera inéluctablement le gouvernement dans une dynamique où il y aura une combinaison optimale entre semences de qualité, mécanisation adaptée, paquet technologique adapté pour que véritablement s'installe le progrès continu de l'agriculture sénégalaise

Il a en outre informé que pour le capital semencier prévu pour la prochaine campagne il sera de l'ordre de 74.000 tonnes de semences composées comme suit : 50.000 tonnes de semences écrémées, et 24.000 tonnes de semences certifiées ;

Pour l'estimation de la productivité pour l'année prochaine le ministre a dit qu'on ne peut pas avec précision le dire ; mais néanmoins on peut dire et de façon scientifique et avec certitude que la productivité va augmenter ;

Pour les périodes de soudure aussi le ministre dira qu'il y a eu un conseil interministériel tenu sous la présidence de madame le premier ministre pour voir les zones où il y a insécurité alimentaire liée à de pause pluviométriques au nombre de 62 inventoriées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Organisation de la 1ère édition de la Journée AGRO VISION à l'Université Gaston Berger le samedi 12 avril 2014.

Le Club AGROVISION de l'Université Gaston Berger organise la première édition de la Journée AGRO VISION. La cérémonie officielle est prévue le samedi 12 avril à partir de 08 heures 30 minutes à l'amphithéâtre Madické Diop, sous la présidence du Recteur, le Professeur Lamine GUEYE.

Le club AGROVISION UGB est une structure qui regroupe tous les étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis qui partagent l'Agriculture comme passion. Il a pour objectif :

- de promouvoir une bonne réputation de l'Agriculture du Sénégal dans le processus de développement par le biais de ses membres dans le monde universitaire et extra universitaire ;
- de vulgariser l'Agriculture du Sénégal pour participer à son rayonnement ;
- d'intégrer les ressources humaines de tous les domaines dans un esprit de solidarité, de partage de connaissance, d'idées et d'expériences concourant à la valorisation de l'Agriculture du Sénégal.

A la fin de la cérémonie officielle, un panel sera organisé sur le thème : L'implication des entreprises Agro-alimentaires dans le processus de formation.

DR PAPA ABDOULAYE SECK, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL Les 10 commandements pour une agriculture durable

Le Ministre de l'Agriculture explique avec nous les avancées notoires et significatives notées dans la mise en œuvre de la vision du chef de l'état et les nombreux défis à relever dans ce secteur qui occupe une place de choix dans le Plan Sénégal Emergent (PSE)

Agropasteur : Vous avez été reçu par le Directeur Général de la FAO ; quels sont les sujets abordés au cours de vos discussions ?
Dr Papa Abdoulaye Seck :effectivement j'ai eu une discussion avec Mr Dasilva Directeur Général de la FAO ;elle s'est articulée essentiellement autour du Programme Plan Sénégal Emergent (PSE),mais aussi une présentation du PRACAS ;c'est un cadre de mise en œuvre d'une partie du volet agricole du PSE ;nous avons eu une attention très soutenue du Directeur Général de cette Organisation des Nations Unies qui estime qu'il s'agit d'un excellent programme ;la FAO s'est engagée non seulement à nous accompagner dans le cadre de la recherche de financement mais aussi à nous aider dans le domaine de la production de semences et d'autres aspects techniques ;en réalité pour cette organisation internationale ,le PRACAS doit tirer vers le haut une agriculture très forte ;
En outre elle va lancer une grande initiative sur le riz ; et compte tenu de la vision du Président de la République Macky Sall et de ce que nous voulons faire, cette organisation a estimé devoir solliciter le soutien du Sénégal à travers ma propre personne pour que nous parlions aux autres pays d'Afrique afin d'agréger nos efforts pour prendre à bras le corps les problèmes qui se posent au secteur rizicole africain
Le FAO non seulement soutient ce programme mais aussi pense que nous devons jouer un rôle majeur en Afrique en ce qui concerne l'autosuffisance rizicole pour notre continent.

Agropasteur : le président Macky Sall souhaite faire de l'agriculture l'un des moteurs du PSE sur quels leviers allez vous appuyer pour que l'agriculture connaisse un grand bond en avant ?

Dr PAS : je fais appel à la référence imagée de la construction d'une maison pour décrire notre volonté de porter la voix du chef de l'état sur l'agriculture ; ainsi nous basons-nous sur 10 briques.

La première brique : porte sur la transformation de l'agriculture en business mais pas en secteur purement social ;

La deuxième brique est l'orientation de l'agriculture par l'aval, c'est-à-dire son orientation par le marché ; produire c'est bien, mais produire et vendre c'est encore mieux ;

La troisième brique c'est la recherche agricole ; une recherche très forte parce qu'il faut véritablement profiter des connaissances et technologies disponibles pour augmenter la productivité, améliorer la qualité et ainsi gérer de manière optimale les ressources naturelles ;

La quatrième brique c'est la nécessité des Organisations Professionnelles et Interprofessionnelles qui sont bien formées et informées en quête d'excellence ;

La cinquième brique l'état assainit l'environnement de la production et de la commercialisation ; compte tenu que nous disposons d'un Conseil Agricole et Rural adapté il s'agira de définir aussi un mécanisme de contrôle et de certification des semences et soutenu par des infrastruc-

tures de base ;

La sixième brique un secteur privé national et international dynamique qui massifie ses investissements dans le secteur agricole grâce au cadre dynamique crée par l'état ;

La septième brique concerne les Exploitations Agricoles Familiales Modernisées car mécanisées et disposant de facteurs de productions de qualité pour qu'elles soient dans une dynamique de productivité accrue mais aussi de durabilité soutenue de leurs activités ;

La huitième brique concerne une Société Civile Sénégalaise non marginalisée parce que partie prenante d'un dialogue inclusif et participe à l'effort national de construction d'une agriculture compétitive ;

La neuvième brique prend la forme de la Gestion Durable des Terres ;

Enfin la dixième brique fait référence à la maîtrise de l'eau.

Il faut comprendre qu'il faut agréger tout cela pour faire une agriculture ;il faut une approche systémique pour son développement ;c'est pour cela que nous avons lancé le concept d'actionnariat rural qui signifie que les différentes parties des chaînes de valeurs doivent coordonner leurs efforts pour avoir une agriculture forte ;

L'adage dit « qu'il faut du tout pour faire un monde »nous disons « qu'il faut du tout pour faire une bonne agriculture ; »l'état est un acteur parmi tant d'autres, il faut que chaque partenaire joue sa partition ;nous ne sommes pas à l'ère de l'économie rurale administrative mais à celle de l'économie rurale libéralisée et cogérée ;ainsi pourra-t-on avoir une agriculture capable de nourrir



la population locale et d'exporter davantage
Agropasteur quelles sont les perspectives pour l'agriculture sénégalais ?

Dr PAS :la communauté internationale a plébiscité la vision du président de la république ;quand on arrive à vendre une vision c'est qu'elle repose sur quelque chose de très solide ;la communauté internationale a décidé d'apporter une contribution financière et technique importante ;il y a tout un consensus autour de la vision de l'agriculture du président de la république ;nous allons tout faire pour accélérer la cadence ; nous allons tout mettre en œuvre pour qu'on comprenne qu'une révolution rurale passe par une révolution des mentalités des attitudes et de comportements

Si nous changeons nos attitudes et comportements et que nous centrons nos efforts autour de la transparence ,l'équité, l'obligation de résultats, de rendre compte avec une adaptation avec le génie créateur du peuple sénégalais, je pense que nous pourrions transformer l'agriculture de notre pays ;je suis plus que jamais renforcé par les encouragements que nous recevons partout dans le monde ;l'état n'est pas là pour produire ni pour vendre mais pour faciliter l'environnement et les différents acteurs des chaînes de valeur pour installer l'agriculture sénégalaise dans une dynamique d'excellence

Dossier réalisé par Babacar Séné

Dr Papa Abdoulaye Seck est un expert émérite qui est véritablement dans le champ de vision du Président de la République

Si le chef de l'Etat le président Macky Sal a décidé de confier le département de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural au Dr Papa Abdoulaye Seck ,c'est qu'il fonde beaucoup d'espoir sur l'homme ;le nouveau ministre en charge des questions agricoles et de l'équipement rural fait partie des plus grands éminents experts du monde agricole et de la communauté des chercheurs émérites ;notamment pour avoir été durant six ans de 2000 à 2006 Directeur Général de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles(ISRA) ; avant sa nomination au poste de ministre Dr Seck était le Directeur Général du Centre du Riz pour l'Afrique(AFRICARICE) poste qu'il a occupé à la suite d'un concours international ;d'ailleurs AFRICARICE fait partie des 15 centres internationaux de recherche agricole du monde, membre du Consortium des Centres Internationaux pour la Recherche Agricole(CGIAR) ;auparavant Dr Papa Abdoulaye Seck a travaillé pour le compte de la Banque Mondiale en tant que Directeur d'un Projet sur la Promotion des Exportations Agricoles pour le gouvernement du Sénégal (PPEA) ;le ministre de l'agriculture et de l'équipement rural du

Sénégal est considéré comme un génie agricole et fait partie des rares cadres que le Sénégal a besoin ;il est expert en la matière qui a tout laissé pour répondre à l'appel de son pays pour intégrer le gouvernement de Mme Premier Ministre Aminata TOURE ;un duo de raison qui ont un dénominateur commun être au service de la patrie ;il a été également tour à tour Directeur Scientifique de l'ISRA, Coordonateur des départements de recherche en agronomie, en foresterie en santé et productions animales et en ressources halieutiques. Revenir sur un ancien vœu de beaucoup de producteurs qui est le grand ministère du développement rural qui regrouperait l'Agriculture, l'Elevage la Pêche et l'Environnement trouverait un véritable gestionnaire en la personne du Dr Papa Abdoulaye Seck qui a développé tout récemment les concepts des dix(10) briques pour faire appel à la référence imagée de la construction d'une maison pour bâtir une agriculture durable et les 10 acquis essentiels de notre agriculture pour véritablement décrire sa volonté de porter la voix du chef de l'état sur l'agriculture. Se cranant grand visionnaire doublé de

bâtisseur Dr Papa Abdoulaye Seck se veut aujourd'hui architecte de notre agriculture à l'instar des grands rôles qu'il a joués pour la communauté des chercheurs notamment au CORAF/WECARD, au FARA ET AUTRES.

Homme âgé de 55 ans, Dr Seck incarne le respect, l'humilité la modestie aussi bien dans la vie mondaine qu'au niveau académique ; il est d'ailleurs membre titulaire de l'Académie Africaine des Sciences (AAS) de l'Académie Sénégalaise des Sciences (ANSTS) et aussi membre du Comité Exécutif du Congrès sur le Riz

En vrai diplomatie Agricole ,il a longtemps participé au Concept de Sénégal Agricole qu'il a théorisé et appliqué ; Aujourd'hui avec Dr Papa Abdoulaye Seck au département de l'Agriculture et de l'équipement rural ,les sénégalais et les sénégalaises peuvent avoir des raisons d'espérer d'une agriculture moderne et qui pourra leur assurer l'autosuffisance car il porte toujours sa réputation de donner un visage agricole à notre économie par un rétablissement des fondamentaux nécessaires à notre décollage vers l'émergence agricole

PADEC : PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CASAMANCE

L'APPROCHE COOPÉRATIVE

Un axe stratégique pour la commercialisation des produits de la Casamance

Le Programme d'Appui au Développement économique de la Casamance (PADEC) est le fruit de la Coopération canado-sénégalaise en faveur du développement de la zone sud du pays. Il a pour finalité de contribuer à la réduction de l'incidence de la pauvreté en Casamance en portant son intervention sur le développement de filières porteuses comme le miel, l'anacarde, la banane, la mangue et les fruits forestiers (maad, ditax, tamarin, gingembre, etc).

Pour ce faire, le PADEC a adopté une approche structurante de chaîne de valeur, qui s'adresse aux acteurs directs que sont les hommes, les femmes et les organisations qui tirent leurs revenus des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits issus filières ciblées. Ainsi, Le PADEC apporte à ces acteurs un appui multiforme par des investissements (installation de plantations de manguiers, de bananiers ou d'anacardiens, mise en place de ruchers, construction de magasins de stockage de noix brute de cajou, d'unités de traitement et de conditionnement de miel, d'unités de transformation et de conditionnement de mangue et de fruits forestiers), des programmes de renforcements des capacités techniques (formation, appui-conseil, visites d'échanges) et commerciales.

Dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, considéré comme priorité, le PADEC a opté pour la mise en place d'organisations coopératives. Le schéma organisationnel retenu est de favoriser la création de coopératives suffisamment efficaces dans l'offre de services en tenant compte de la diversité des produits ciblés et de la spécificité de chacune des trois régions de la Casamance. C'est ainsi que le PADEC a appuyé en 2012 la création de la première coopérative agroalimentaire de la Casamance (CAC) basée à Ziguinchor. Cette coopérative (CAC/Ziguinchor) regroupe une trentaine de GIE plutôt actifs dans la transformation de la mangue et des fruits forestiers. La CAC/Ziguinchor offre des produits de qualité comme la mangue séchée et divers sirops, conserves et confitures.

En 2013, une seconde coopérative du même nom (CAC/Kolda) est créée par 8 GIE pour la plupart spécialisés dans le traitement du miel. Cette coopérative dispose d'une capacité d'offre de 50 tonnes de miel par année.

Ces deux coopératives ont déjà bénéficié de plusieurs types d'appui du PADEC dont la participation à des manifestations commerciales (FIARA, FIDAK, SIA, Foires régionales) et la mise en place de deux complexes commerciaux avec un fonds revolving (Ziguinchor et Kolda) pour faciliter l'approvisionnement en emballages et étiquettes de qualité et surtout assurer la vente groupée des produits finis. Ces coopératives sont appuyées aussi dans le développement d'alliances commerciales parmi lesquelles on peut citer celle signée entre Enda Pronat et la CAC/Ziguinchor. Cette alliance a abouti à l'ouverture d'une boutique dans le Parc de Hann pour la vente de légumes sains et de produits transformés de la Casamance.

Une troisième coopérative (CAC/Sédhiou) vient d'être créée par les opérateurs de



transformation d'anacarde avec un siège social situé à Sédhiou (Diattacounda). Avec la construction de nouvelles unités de transformation d'anacarde prévue dans le courant 2014, la CAC/Sédhiou compte atteindre une capacité d'offre de 45 tonnes d'amande nature par année.

Dans la poursuite de l'intervention du PADEC, ces trois coopératives seront accompagnées dans l'élaboration et le financement de projet de développement institutionnel et de projet productif. Le pro-

jet de développement institutionnel accompagne l'offre des services non financiers et comprend la construction d'un siège fonctionnel, la prise en charges des activités de promotion commerciale et le renforcement de capacité du personnel et des dirigeants des coopératives.

Quant au projet productif, il porte sur un plan d'affaires qui édifie sur la faisabilité et la rentabilité des services financiers de chaque coopérative c'est-à-dire la commercialisation groupée des produits finis ainsi

que l'achat et la vente d'emballages et d'étiquettes de qualité.

Dans le secteur de la commercialisation de la noix brute d'anacarde, quatre coopératives de producteurs d'anacarde sont créées dans les régions de Kolda (3) et de Sédhiou (1). Ces coopératives sont dotées chacune d'un magasin de stockage d'une capacité de 200 tonnes pour organiser la collecte et tirer le maximum de profit de l'activité de la vente de la noix brute d'anacarde.

LE COLONEL CHEIKH DAOUDA DIALLO, COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (PADEC)

«Nous avons financé 129 projets productifs»



de cette chaîne de valeur.

C'EST AINSI QUE LA STRATÉGIE DU PROJET S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX GRANDES COMPOSANTES :

-la composante 1 « Appui à des filières porteuses » qui s'adresse strictement aux acteurs directs qui tirent leurs revenus de l'approvisionnement, la production, la transformation et la commercialisation des produits issus des filières ciblées ; ainsi que les organisations faîtières qui les chapeautent et

-une composante 2 intitulée « Appui au développement de capacités locales » qui s'intéresse à quelques structures étatiques pour améliorer leur offre de services et d'encadrement des opérateurs. Pour ces institutions étatiques, il s'agit : des trois ARD pour le compte des collectivités locales, de la Direction des Eaux et Forêts, de douze (12) services techniques déconcentrés (Eaux et forêts, Agriculture, Aménagement du Territoire, Environnement et Etablissements classés) et des institutions de Recherche-Développement.

Dans le cadre de l'appui aux filières porteuses, le Programme ambitionne de toucher 10.000 opérateurs dont 40% de femmes et 8 organisations de 2ème et 3ème niveau avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes sortants des écoles de formation. Il y a trois types d'appui pour ces opérateurs:

-le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières ;

-la facilitation de l'accès aux facteurs de production, notamment les infrastructures et les équipements performants pour ceux qui concrètement veulent par exemple créer ou renforcer des pépinières, plantations, ruchers, magasins de stockage, unités de transformation et de conditionnement qui répondent aux normes agroalimentaires. Dans ce cadre de fortes subventions sur les investissements allant de 50 à 80% sont allouées aux opérateurs avec un accompagnement auprès des institutions de micro-finance pour compléter leurs besoins particulièrement pour le fonds de roulement ;

-et la facilitation de l'accès aux marchés porteurs par la formation, la facilitation de l'accès aux emballages et étiquettes de qualité, l'accompagnement pour l'établissement d'alliances commerciales durables et l'appui à la participation à des manifestations commerciales telles que la FIARA ou la FIDAK.

Fruit de la coopération entre le Canada et le Sénégal, le Programme d'Appui au Développement économique (PADEC) a pour objectif de contribuer à réduire l'incidence de la pauvreté des ménages en Casamance, par l'appui aux filières agro forestières porteuses que sont l'anacarde, le miel, les fruits forestiers, la mangue et la banane, au profit des petits producteurs de la Casamance, selon une approche structurante de chaînes de valeurs. Le Colonel Cheikh Daouda DIALLO, Coordinateur National nous dresse un bilan de ce programme après trois années de mise en œuvre. Il a également voulu partager l'appropriation de l'approche territorialisation que son projet a su théoriser tout au début et qui fait aujourd'hui l'actualité au Sénégal dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation.

Agropasteur : Quels sont les objectifs du Programme ?

COLONEL CHEIKH DAOUDA DIALLO : il faut rappeler tout d'abord que le Programme d'Appui au Développement économique de la Casamance (PADEC) est un projet de contribution à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et qui s'inscrit dans la suite des interventions de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) au

Sénégal et au niveau de la région sud.

Il constitue également une réponse du Gouvernement canadien à l'appel lancé par le Sénégal aux partenaires techniques et financiers pour appuyer son Programme pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance (PRAESC) en complémentarité aux interventions menées par d'autres partenaires dans la zone.

Planifié pour cinq ans, il a démarré ses activités en 2010.

Le PADEC a pour but de contribuer au développement et à la mise en valeur du potentiel agricole et agro-alimentaire, par l'appui aux filières agro forestières porteuses que sont l'anacarde, le miel, les fruits forestiers, la mangue et la banane, au profit des petits producteurs de la Casamance, selon une approche structurante de chaînes de valeurs, une approche qui intègre tous les acteurs d'une filière dans le but de réduire les goulots d'étranglement, lever les contraintes et créer de la valeur ajoutée au niveau de chaque maillon

Pouvez-vous revenir en termes de bilan à mi-parcours sur les trois années de mise en œuvre du programme ?

Après une première année consacrée à l'élaboration de documents stratégiques tels le Plan de mise en œuvre, le manuel des normes et procédures et le guide de gestion des demandes d'appui, le Programme vient de boucler trois années de mise en œuvre et a reçu sa mission d'évaluation à mi-parcours au mois de juillet 2013.

Pour ce qui concerne la composante 1 « Appui à des filières porteuses » nous avons financé cent vingt neuf (129) projets productifs dont : 37 plantations, 67 ruchers pour 2500 ruches de type « Vautier », 04 magasins de stockage de noix brute de cajou et 21 unités de transformation et de conditionnement. Les 21 unités de transformation se répartissent comme suit :

- huit (8) unités de traitement de miel ;
- dix (10) unités de transformation de mangue et de fruits forestiers ;
- et trois (03) unités de transformation de noix de cajou. Présentement, sept (7) nouvelles unités de transformation de cajou sont en cours de construction et devront être opérationnelles pour cette campagne.

En plus de ces projets productifs, nous avons pu soutenir la mise en place de trois coopératives agroalimentaires: une spécialisée dans la mangue et les fruits forestiers dont le siège est à Ziguinchor (CAC/Ziguinchor), une dans le miel (CAC/Kolda) ayant son siège à Kolda et une dans la transformation de l'anacarde (CAC/Sédhiou) dont le siège sera implanté dans la région de Sédhiou. Les unités membres de ces coopératives se répartissent dans la Casamance naturelle. Le Programme a également appuyé la mise en place de cadres régionaux de concertation des acteurs de la filière anacarde (CROAC) dans les trois régions. Ces trois cadres se sont fédérées pour mettre en place une interprofession ou table filière dénommée Cadre de concertation des opérateurs de la filière anacarde de Casamance (COFAC).

En somme, au titre de la Composante 1, tenant compte de tous les autres types d'appui à savoir les formations et appui-conseils, cinq mille (5.000) opérateurs ont été touchés dont 65% de femmes et les activités de transformation ont permis de créer 461 emplois dont 272 occupés par des femmes.

Enfin dans le cadre de la Composante 2, des résultats importants ont été obtenus parmi lesquels :

- le Financement du PRDI de la région de Sédhiou, de 03 PLD et de 04 POAS dans les régions de Sédhiou et Ziguinchor ;
- le financement de deux (2) sous-projets de Recherche appliquée avec l'ISRA-CNRF /Dakar sur le parc à baobab et l'ISRA-CRA/Ziguinchor sur le madd ;
- l'appui à l'encadrement de 20 sortants des universités pour la réalisation de stages professionnels et de mémoire dont 13 de l'Université de Ziguinchor.

Voulez-vous partager l'appropriation de l'approche territorialisation que vous avez théorisé tout au début et qui fait aujourd'hui l'actualité au Sénégal dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation?

L'approche territoriale est l'un des principes qui fondent l'intervention du PADEC.

Pour la création de richesse au profit des petits producteurs, le Programme a porté son choix sur des filières émergentes, à forte valeur ajoutée, complémentaires avec celles dites de rente et de subsistance et très représentatives dans toute la Casamance naturelle. Il est admis aujourd'hui que la part de la Casamance dans les productions nationales est de 90% pour la noix de cajou, 70% pour le miel, plus de 50% pour la mangue et la



banane et la quasi-totalité pour les fruits forestiers.

Tenant compte de ces atouts, l'option a été prise de bâtir une stratégie commerciale fondée sur l'approche coopérative pour faciliter l'accès des opérateurs aux marchés porteurs. C'est ainsi qu'au niveau de la transformation qui est un secteur très stratégique, toutes les unités

de transformation/traitement sont regroupées au sein de trois coopératives spécialisées (Mangue et fruits forestiers en premier, le miel en second lieu et l'anacarde dans un troisième niveau) avec implantation du siège de chaque coopérative dans la zone où le potentiel du produit à promouvoir est le plus important. Cette approche permet ainsi de :

- faciliter l'accès aux emballages et étiquettes de qualité par la réalisation d'économies d'échelle ;
- d'adopter les mêmes référentiels techniques ;
- d'optimiser les coûts de production et de distribution ;
- d'améliorer la qualité et la taille de l'offre.

Ce qui contribue en somme à améliorer la compétitivité des produits transformés et partant leur positionnement sur le marché intérieur et la pénétration des marchés d'export.

A titre d'exemple, cette année-ci, les 8 unités de traitement de miel ont mis sur le marché 18 tonnes de miel d'excellente qualité avec un objectif de 50 tonnes au cours des années à venir. D'où les multiples contacts noués lors des dernières manifestations commerciales auxquelles le Programme et les coopératives ont pris part notamment la 22ème FIDAK, le SIA de Paris et la 15e Edition de la FIARA. Le miel et la noix de cajou transformée devraient dès la prochaine campagne faire l'objet d'alliances commerciales entre les CAC et des opérateurs des pays de l'Afrique du Nord tel que le Maroc.

Quels enseignements tirez-vous de la visite de Son Excellence l'Ambassadeur du Canada dans les zones d'intervention?

Tout est parti de la 22ème FIDAK, événement au cours duquel, le stand du PADEC a eu l'honneur de recevoir tour à tour Monsieur Mor NGOM, Ministre de l'Environnement et du développement Durable et Son Excellence Monsieur Philippe BEAULNE Ambassadeur du Canada au Sénégal. Ayant été très satisfaites à l'issue de leurs visites, ces autorités avaient promis de se rendre en Casamance afin de s'enquérir des réalisations du Programme sur le terrain.

C'est ainsi que du 10 au 13 février 2014, soit environ deux mois après la FIDAK, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Canada, nous a fait l'honneur de venir

en Casamance et visiter plusieurs réalisations du PADEC entre Ziguinchor et Kolda. Cette visite a aussi été l'occasion pour Son Excellence, en présence du représentant du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable empêché et des autorités locales, de procéder à l'inauguration symbolique de deux unités de transformation et de conditionnement. Sur les vingt et une (21) unités de transformation mises en service deux ont été retenues : une unité de mangue et de fruits forestiers située dans la Commune de Kolda et une de traitement de miel située à Saré Dianfo, à 2km de Kolda. Cette visite a été très bien accueillie par les bénéficiaires et l'équipe du PADEC à qui il avait promis de venir en Casamance. Il convient aussi de souligner que son prédécesseur Son Excellence Monsieur Perry John CALDERWOOD avait effectué le déplacement pour prendre personnellement part à la cérémonie de lancement du PADEC qui a eu lieu le 11 mai 2011. Ce qui témoigne de tout l'intérêt et toute l'importance que les autorités accordent à la mise en œuvre du Programme et partant à la relance des activités économiques en Casamance.

Quelle réponse faut-il apporter aux doléances exprimées par les femmes de Kolda, lors de la visite de Son Excellence l'Ambassadeur du Canada au PADEC, surtout pour l'élevage, secteur dans lequel la région regorge d'énormes potentialités?

Effectivement, c'est lors de l'inauguration de l'unité de traitement de miel du Groupement des femmes apicultrices de Kolda située à Saré Dianfo, que cette



question a été soulevée par le dit groupement qui est un démembrement de DIRFEL (Directoire des Femmes en Elevage). En réponse, nous pensons que le plus important c'est de déboucher sur des résultats très positifs avec cette dynamique en cours qui est très porteuse d'espoir. Dans le cadre du PADEC, il était question de cibler des filières très représentatives et qui constituent des priorités et un dénominateur commun aux régions administratives de la Casamance. Avec cette approche territoriale et les types d'appui proposés, nous sommes entrain de développer un modèle dont on pourra s'inspirer pour toucher d'autres secteurs.

Agropasteur : M. le Coordinateur, quels enseignements tirez-vous de votre participation cette année à la 15ème édition de la FIARA ?

Colonel Cheikh Daouda Diallo : Aujourd'hui, on sent qu'à la base, dans les zones rurales et les régions périphériques, les producteurs s'organisent davantage avec l'appui de divers intervenants pour essayer de valoriser au mieux le potentiel agricole et agroalimentaire de leur terroir. Ceci a été mis en évidence à l'occasion de la FIARA que j'ai eu l'honneur de visiter.

Propos recueillis par Babacar Sène

La visite de l'Ambassadeur du Canada au Sénégal dans les zones d'intervention du PADEC



Le PADEC qui est le Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance (PADEC) est sur le point de boucler sa troisième année de mise en œuvre ; le bailleur canadien par l'intermédiaire de Son Excellence l'Ambassade de Canada au Sénégal vient à travers une visite de terrain s'enquérir de la situation de l'exécution du dit programme.

A Ziguinchor la Programme a appuyé le GIE « Kandjibou qui est constitué d'une vingtaine de femmes en leur dotant non

seulement de matériels mais d'unité de transformation.

Ces femmes travaillaient jadis avec des moyens rudimentaires de l'avis de Madame Rosalie Goudiaby Présidente du dit GIE ; elle a expliqué toute leur fierté d'obtenir cette unité qui fait leur fierté ; Pour elle « quand on a commencé la transformation chaque femme amenait sa casserole et son matériel bassine couteau seau ou pot pour pouvoir travailler ; aujourd'hui tout est disponible ici ; nous

avons obtenu l'unité grâce au programme que nous remercions car il nous a délivré de peines et difficultés que nous connaissons ; »

PLUS DE (24) VINGT QUATRE MILLIONS DE FRANCS CFA EST INJECTÉ

A Kolda le Diplomate canadien a inauguré une unité de transformation des fruits que le quartier Sikilo a l'honneur d'abriter ; dans cette structure les mangues, les papayes, les tamarins et les pains singe entre autres sont traités ; Pour le Colonel Cheikh Daouda Diallo Coordinateur du programme « c'est plus d'une vingtaine d'unités de transformation et de conditionnement plus des magasins de stockage de noix d'anacarde qui ont été investis ; avec ces unités il y a une dizaine qui sont sur la mangue et les fruits forestiers dont le modèle est celui que nous venons tout juste d'inaugurer ; « Les responsables du PADEC les autorités et leurs hôtes ont aussi inauguré l'unité de traitement et de conditionnement de miel ; ces femmes peuhles du Fouladou ont ainsi délaissé leurs vaches au profit des abeilles

De l'avis de Madame Asmao Kandé Présidente du Directoire Régional des Femmes en Elevage de Kolda (DIRFEL) « dés fois le miel restait des années sans être récolté parce que nous ne trouvions pas de débouchés pour sa commercialisation ; nous avions des méventes et on ne savait pas que faire ; c'était les mêmes

problèmes avec le lait ; aujourd'hui c'est véritablement un grand ouf de soulagement car le problème est réglé avec l'acquisition de cette unité grâce au PADEC qui nous a doté d'unité de traitement et de conditionnement pour mieux s'adapter aux marchés ; que le bailleur trouve ici l'expression de notre profonde gratitude » Une occasion pour Son Excellence l'Ambassadeur du Canada au Sénégal Phillipe Beaulne de féliciter le travail accompli par les femmes des groupements qui s'attellent à professionnaliser leurs activités ; il a également saisi cette inauguration pour traduire ses impressions ;

Selon lui « on a pu voir l'équipement ,la méthode de travail et je pense que c'est moderne et déjà elles sont à la conquête non seulement des marchés de Dakar mais aussi au niveau du marché national on espère que très bientôt qu'elles pourront exporter ; je félicite les Groupements notamment les Groupements féminins mais également tous les producteurs pour l'amorce de leur développement et participer ainsi à l'essor de développement de leur région et l'amélioration des conditions des populations «

C'est un partenaire satisfait qui a séjourné dans la zone sud du pays partout les populations lui ont exprimé leur joie et satisfaction ; partout aussi il a vu et goûté aux fruits de la coopération que toutes les parties prenantes veulent pérennes

Babacar sene

VISITE DE TERRAIN DANS LES NIAYES DE L'ASSOCIATION GROUPE RECHERCHE-ENVIRONNEMENT ET PRESSE (GREP) (1ÈRE PARTIE)

Mettre en place des magasins de stockage et de conservation

Intenses moments de rencontre et d'échanges entre les membres de l'Association Groupe Recherche-Environnement et Presse (GREP) et des producteurs des Niayes, au cours d'une visite de presse sur le terrain pour s'enquérir des problématiques de production maraichères et horticoles aussi bien dans l'agriculture conventionnelle que dans l'agriculture biologique et sur l'utilisation des pesticides avec ses conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement une première partie de la visite que le journal Agropasteur vous livre.

Mme Penda Sow de Mbaye Mbaye Peulh Responsable de la Gestion du Magasin d'Intrants de l'Union des Groupements de Producteurs Maraichers de Mboro (UGPM) a ouvert les hostilités après avoir reçu les journalistes et gestionnaires de l'environnement ; à cette occasion elle a présenté et fait l'état des lieux : « dans le magasin, sont stockées des semences maraichères de plusieurs spéculations, en même temps que des engrais pour le compte de l'Union des Groupements de Producteurs Maraichers de Mboro (UGPM). Le magasin dispose présentement de semences de pommes de terre. Il y avait des semences de carottes, de navets, de choux pommés, d'aubergine et d'oignons entre autres. L'écoulement ne pose pas de problème car la demande est pressante à Mboro et environs.

Mme Penda Sow s'est exprimée sur le travail de son organisation et de ses membres, leurs relations avec les producteurs et les difficultés liées aux systèmes de productions :

La visite du GREP, composé de journalistes, de chercheurs et d'experts en environnement, coïncide avec la période de récolte, marquée par « l'abondance des productions, attestée par le trafic, au niveau du marché, où chacun expose ses produits et vend à qui mieux -mieux. Les quantités sont importantes et dépendent de la demande des acteurs. Parfois, ce sont plusieurs containers, en général entre 25 à 30 tonnes, et même plus pour les autres spéculations, comme les carottes, les navets, les choux pommés, les aubergines et autres. Nous avons des fournisseurs d'intrants et de semences de qualité avec qui nous travaillons et qui nous livrent directement. Nous faisons une démarche de proximité dans l'encadrement et la satisfaction des besoins de nos membres. Au niveau du magasin, nous commercialisons les intrants, de l'urée et du 10-10-20 en granulés. De plus en plus se raréfie l'utilisation des produits chimiques ; maintenant, soit ce sont des produits homologués ou des alternatives, avec les produits bio qui sont utilisées. Les producteurs commencent à comprendre grâce à la sensibilisation menée par certains sur leur nocivité par rapport à la santé humaine et à l'environnement. Les femmes s'adonnent à l'agriculture dans cette zone, notamment le maraîchage et l'horticulture et disposent d'exploitations dont elles s'occupent bien avec d'importantes productions. Le problème de terres ne se pose pas. Si ce n'est pas sa propre terre, ce sont les terres de la famille qui sont mises à contribution, permettant de mieux exercer son activité sans problème. Tout n'est pas certes rose, dans la mise en œuvre de nos activités. Il y a des contraintes qui se situent au niveau de la commercialisation, car les acteurs produisent en même temps

et se retrouvent tous au niveau du marché. Parfois les prix chutent. Présentement le sac de chou pommé qui coûtait un peu avant entre 10.000 et 15.000 francs Cfa revient aujourd'hui entre 2000 et 2500 francs Cfa. Il en est de même de toutes les autres spéculations, tellement que ça foisonne dans le marché. »

Selon Mme Sow, il faut mettre en place des magasins de stockage et de conservation pour réguler le marché afin d'aider et d'accompagner les producteurs, renforcer l'emballage, labelliser les produits « made in Mboro » avec des produits certifiés qui pourront véritablement impacter, voire booster le secteur horticole, secteur important dans le Programme d'Accélération de la Cadence Agricole (PRACAS). Elle a saisi cette occasion, pour remercier les partenaires et leur faire un clin d'œil par rapport à l'ensemble des préoccupations car, rappelle t-elle, « nous n'avons que le maraîchage et l'horticulture à Mboro et nous souhaitons bénéficier de plus d'ap- puis. »

POUR MODOU NDIAYE, PRÉSIDENT DE L'UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS MARAICHERS(UGPM) À MBORO : LES NIAYES NOTRE « OR VERT »

Le Président de l'Union de Producteurs Maraichers de Mboro a profité de la venue des journalistes pour alerter les populations sur les dangers de l'utilisation des pesticides et d'autres produits chimiques, les dissuader de les acheter. Selon lui « Nous leur conseillons toujours d'utiliser les produits biologiques, à l'instar de l'huile de » Neem ». J'interpelle l'Etat à plus de contrôle et à assumer sa responsabilité parce que les produits sont homologués. Les autres ne le sont pas. Ils ne doivent donc pas rentrer au Sénégal. Il y a aussi des alternatives qui donnent de bons résultats comme les pièges de protection de la mangue pour mettre hors d'état de nuire la mouche, sans produits chimiques, ni traitement et qui sont de bonnes pratiques à promouvoir. Cela doit nous être facilité pour une bonne dissémination au niveau des champs. A Dakar et dans les autres villes, les jeunes ne font que courir, matin et soir, manifestant leur mécontentement à travers des marches et des grèves, dans les universités ou dans les



écoles. Aujourd'hui, dans la bande des Niayes, les jeunes s'adonnent au travail. Ils ont des revenus conséquents. Grâce aux revenus tirés de leurs champs, ils entretiennent leur famille, sans l'aide de l'Etat. Et on ne les a jamais entendus crier ou manifester ou aller en grève. Ils n'ont que leurs champs pour travailler et ils l'assument bien dans les Niayes. Personne ne pense à aller en grève. C'est véritablement notre source, qui constitue une richesse inestimable pour nous. Les Niayes constituent notre « Or » où nous tirons tous nos profits. Donc sauvegardons les Niayes, c'est notre vie. »

Le Représentant de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) Mr Elhadji Omar Dieng Chef de la Division Défense des Cultures à la Direction de Protection des Végétaux pense que la finalité de l'agriculture est d'augmenter la production. Les cultures sont assaillies par une kyrielle de ravageurs parmi lesquels les insectes et autres. En utilisant les pesticides, les producteurs tentent de venir à bout de ces ravageurs en utilisant les pesticides..

Cependant, le problème de leur utilisation se pose avec acuité. Parfois, les producteurs les utilisent de façon irrationnelle, pour ne pas dire mauvaise : non respect des doses, des normes de protection du producteur, non utilisation de gants ou de cache-nez, saturation du produit sur le végétal, etc. Le problème de résidu se pose également, avec l'excès de produit contenu dans le végétal ; ce qui altère la production.

C'est pourquoi, de l'avis de Mr Dieng « au niveau de la DPV, nous essayons de former les producteurs sur les bonnes pratiques agricoles. De sorte que ces gens respectent non seulement leur façon d'utiliser les pro-

duits pour améliorer la qualité de leurs productions, mais aussi améliorer leur santé, parce que le fait de faire un traitement, sans protection adéquate, impacte sur la santé humaine. C'est pourquoi la DPV, dans sa mission régalienne, prend en charge tous ces aspects. Nous travaillons et œuvrons dans ce sens, par la formation et la sensibilisation des producteurs.»

Les conséquences sur les personnes sont nombreuses. La personne qui s'expose aux pesticides est intoxiquée. Ce qui crée des motifs de consultation sanitaire. Il y a le cancer et d'autres problèmes mineurs comme les démangeaisons.

La DPV a aussi un rôle de contrôle des pesticides. Elle dispose de postes de contrôle, le long des frontières, bien qu'elles soient poreuses. Selon lui « on ne peut pas mettre à chaque point un inspecteur phytosanitaire, mais au moins au niveau des frontières nous disposons de neuf points de postes de contrôle phytosanitaires qui regardent les produits qui rentrent et qui sortent. Il y a la contrebande et les fraudes. Les produits rentrent à l'insu des agents. Ce qui constitue un commerce frauduleux. La DPV n'est pas en mesure de tout contrôler. Il y a des conséquences néfastes sur l'environnement. Il y a la faune non cible, constituée d'insectes qui jouent un rôle d'équilibre dans l'environnement. Ce sont les ennemis de nos ennemis. Nous luttons contre les dévastateurs, alors qu'il y a des insectes que s'en nourrissent. Le fait de traiter avec des produits sans respect des doses entraîne la disparition des ennemis naturels. Ce qui constitue un déséquilibre de l'écosystème. »

(à suivre pour la 2ème partie)

M. Abdoulaye Barry, Président du GREP



Recherche Environnement et Presse (GREP) est satisfait de cette visite : « C'est une visite qu'il fallait effectuer. Cette initiative s'inscrit dans la logique qui nous anime, c'est à dire permettre aux journa-

listes de s'enquérir de questions d'importance nationale, ce que, malheureusement parfois à cause de la modicité des moyens de leurs organes, ils n'arrivent pas à le faire. Nous avons pu, grâce à l'appui de l'Ambassade des Pays Bas, organiser cette visite. En effet, 90 % de la production nationale en légumes proviennent de la zone des Niayes. Et qui dit agriculture dit forcément gestion de produits pour lutter contre le ravageurs, et jusqu'aujourd'hui, malheureusement, ce sont de produits chimiques que nos producteurs utilisent pour arriver à bout de ces ravageurs. Malheureusement, ces produits doivent être utilisés selon certaines procédures et modes d'emploi, des délais de rémanence et des procédures à respecter. Vu le niveau de nos agriculteurs, ils n'arrivent pas toujours à déchiffrer ces modes d'emplois. Ce qui entraîne des taux de résidus très élevés

sur les produits que nous consommons régulièrement. Se pose alors un problème de santé publique et d'agression de l'environnement. C'est un problème public qu'il faut adresser. Nous sommes donc venus à la source, rencontrer les producteurs, afin de discuter, de vive voix, avec eux, pour voir comment ils procèdent. Nous sommes venus avec des experts de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) qui s'occupe de la recherche, de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) qui a en charge la gestion des pesticides au niveau national. C'est l'objet de cette visite de presse, avec le GREP, qui regroupe des journalistes, des professionnels de l'information et de la communication (radios, télé, presse écrite et en ligne), des experts de l'environnement, des gestionnaires de la nature et de la conservation aussi ».

ELEVAGE

Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) : une vaccination d'urgence s'impose dans le département de Kanel

La Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) ressurgit dans la région de Matam dix (10) ans après l'arrêt de la vaccination contre cette maladie au Sénégal.

Le processus qui devait rendre ou déclarer notre pays indemne de la Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) est remis en cause. La réapparition de cette maladie intervient au moment où la région manque gravement de pâturages. La région accuse également un grand retard dans la campagne de vaccination du bétail. Le dernier hivernage avait déjà annoncé les signes précurseurs. Les conséquences aussi se faisaient sentir dans la région de Matam. La région fait face actuellement à des problèmes de pâturages consécutifs au déficit pluviométrique qu'a connu la région.

De l'avis de Abou Raby, Président de la Fédération des Unités Pastorales de la Région de Matam qui s'exprimait sur les inquiétudes des éleveurs affirme : « il n'a pas plu correctement et la conséquence est qu'il n'y a pas d'herbes. Dans la région de Tambacounda, où nous amenions nos troupeaux, les pâturages sont entrain de brûler. On nous a signalé aussi des feux de brousse dans la région de Matam. Si on n'a pas l'aide de Dieu et des autorités on sera fatigué les mois à venir. »

Les techniciens de l'élevage restent préoccupés par la situation. Ils disent d'ailleurs ne pas être surpris par la précocité et l'intensification de la transhumance.

De l'avis de Dr Mamadou Diallo, Chef de Service Régional de l'Elevage par intérim de Matam « la saison des pluies 2013 - 2014 a été très déficitaire. Les pâturages ont été très peu productifs. Il y a donc un déficit alimentaire énorme pour le cheptel. Il y a une transhumance des animaux de la région de Matam vers les régions de Tambacounda et de Kédougou, vers la Mauritanie, le Mali ou la Guinée. Ce sont des mouvements d'animaux vers la recherche de pâturage. »

Autre problème qui pourrait porter préjudice à l'élevage de Matam, c'est le retard accusé dans le démarrage de la campagne de vaccination du bétail. Cela risque de compromettre sérieusement l'approvisionnement correct des marchés en moutons de Tabaski.

Pour Dr Diallo « l'objectif d'autosuffisance était de vacciner un pourcentage important de petits ruminants contre la peste de petits ruminants. Cette année il y aura donc un manque à gagner. Il faudrait que dorénavant il y ait une régularité dans l'approvisionnement en vaccins surtout pour les zones de transhumance. Ce qui permettrait, dès le mois de septembre, pour ce qui nous concerne, de faire une vaccination de masse avant le départ des animaux. »

L'apparition de la Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) dans le département de Kanel complique les choses ; une maladie dont la vaccination a été arrêtée depuis 2004. Le Sénégal était dans le processus qui devait le déclarer indemne de la PPCB. Une vaccination d'urgence



s'impose.

Dr Diallo explique « il y a eu un foyer d'une maladie qui avait disparu un peu au niveau du Sénégal. C'est la PPCB, notamment dans le département de Kanel, où il y avait une suspicion qui a été confirmée par les résultats d'analyse du laboratoire ; mais malheureusement, jusqu'ici, des mesures n'ont pas pu être prises pour juguler ce foyer. »

Manque de pâturages, retard de la campagne de vaccination...les conséquences économiques, sociales et sanitaires sont énormes.

Selon Mr Atoumane Kâne, Chef de projet de sécurisation de l'élevage pastoral dans la région de Matam « s'il n'y a pas de couverture sanitaire. Les animaux sont à la portée de certaines affections qui causent des mortalités énormes et d'énormes pertes économiques ; même si les animaux

ne meurent pas il y a une chute énorme qui entraîne aussi des pertes économiques énormes. Certains éleveurs nous disent même que l'école risque de ne pas fonctionner, parce qu'on risque de transhumier. Les enfants sont obligés de partir avec nous car la situation est intenable. »

Les techniciens et les éleveurs saluent les nombreux efforts de l'Etat pour soutenir le secteur de l'élevage ; mais ils en demandent davantage cette année, marquée par la rareté des pâturages.

M. Abou Raby, Président de la Fédération régionale des unités pastorales explique : « dans le département, nous avons acheté 360 tonnes d'aliment de bétail. Le département de Kanel en a acheté 363 tonnes. Des quantités qui sont loin d'être suffisantes pour l'alimentation du bétail dans ces deux départements de la région de Matam. Il n'est pas facile de demander la gratuité

mais nous demandons une réduction substantielle des prix, pour que le bétail puisse s'alimenter correctement. »

Différentes stratégies commencent à être mises en œuvre pour permettre à l'éleveur et à d'autres acteurs du développement d'avoir des informations dans leurs domaines respectifs.

Deux centres communautaires d'alerte et d'information que pilote le projet Agronomes et Vétérinaires sans Frontières sont implantés à Vélingara Ferlo et à Linguère.

De l'avis des techniciens et des éleveurs, le développement du secteur de l'élevage dépend d'abord en grande partie du renforcement du dispositif des forages et de la multiplication des unités pastorales.

Babacar Sène

EBOLA

«UNE ANTROPOZOONOSE PAS COMME LES AUTRES»

Où sont les Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, de l'Environnement et du Développement Durable ? C'est une maladie qui touche le règne animal ; Les animaux sauvages peuvent être une source d'infection directe pour les personnes cause d'agents pathogènes qui peuvent être responsables de maladies humaines (pathogènes zoonotiques).

Les vétérinaires spécialistes de la Santé Animale et les spécialistes de faune sauvage devraient nous parler de l'origine de la fièvre Ébola, comment prévenir cette maladie et quelles sont les mesures à prendre en cas de contamination pour éviter le ravage dans les familles etc.... ? Il y a beaucoup d'agents pathogènes humains chez les animaux sauvages. Selon une étude récente sur les maladies humaines, il y a au moins 144 maladies humaines dérivées d'agents pathogènes d'animaux sauvages qui sont devenus importantes pour la santé humaine ces 60 dernières années.

La fièvre hémorragique Ébola (FHE) est une maladie grave causée par un sous-type du virus Ébola

Face au virus EBOLA le ministère de l'élevage et des productions animales et de l'Environnement et du Développement Durable n'ont pas été entendu face aux mesures préventives de la fièvre hémorragique EBOLA pourtant considérée comme une zoonose ; ces ministères en charge de ces questions sont interpellés au même titre que celui de la Santé dont les spécialistes ont tenu en haleine les populations sénégalaises et ont communiqué à outrance sur cette maladie dont les premiers symptômes et cas sont apparus en Guinée ; les Vétérinaires spécialistes de la santé animale et les spécialistes des parcs devraient participer à la communication de cette maladie ; malheureusement on ne les a pas trop souvent entendu ; la surveillance des animaux en provenance de la Guinée, du Mali et des états riverains du Parc national de Niokolo Koba et de

Badiar devrait amplifier les mesures de surveillance face à cette maladie

L'épidémiologie actuelle de la fièvre hémorragique à virus Ebola (FHE) montre également combien un événement sanitaire grave touchant le règne animal peut avoir des conséquences de dimension mondiale sur l'économie rurale et la consommation, tout en représentant une menace pour la santé publique.

D'autres pathogènes zoonotiques dans la faune ont eu une importance en santé humaine depuis longtemps. Voici une liste de quelques agents pathogènes et maladies zoonotiques présents dans la faune sauvage : Les animaux sauvages peuvent être une source directe ou indirecte de toutes ces maladies humaines. Par exemple :

- Le Sida ;
- Le virus de la fièvre jaune ;
- La maladie de Chagas et
- La fièvre hémorragique Ébola qui est une fièvre hémorragique Ébola.

Babacar Sène

Atelier National de Lancement du Cadre Mondial des Services Climatologiques(CMSC)

« L'information météo est le premier intrant de l'agriculture » cette affirmation a été faite par les Producteurs Agricoles lors de l'atelier de lancement du Cadre National des Services Climatologiques tenu récemment à Dakar ; cet atelier a abouti à la Mise en place officielle du dispositif institutionnel du CNSC au Sénégal prévue en Janvier 2015 pour produire et utiliser des informations et des services climatologiques

En effet les Services Climatologiques doivent nécessairement procurer des informations pour permettre de mieux comprendre les risques et les dangers encourus et leur évolution ; les prévisions et les projections faites soutenues d'une bonne planification permettent d'accroître la résistance pour faire face à ces aléas climatiques ; cependant le manque d'informations voire leur bonne transmission pose des limites quand à la compréhension que l'on doit se faire pour pouvoir non seulement les utiliser à bon escient mais aussi qu'elles puissent arriver vers les usagers et utilisateurs finaux à temps.

Un constat alarmant qui trouve toute sa réponse à la mise en place d'un Cadre Mondial de Services Climatologique ; C'est lors de la troisième conférence mondiale sur le climat à Genève en 2009 que les chefs d'états, ou de gouvernements, les ministres et les chefs de délégation de plus de 150 pays et 70 organisations ont décidé à l'unanimité d'instaurer un Cadre Mondial pour les Services Climatologiques pour que la société puisse accéder en temps voulu aux informations climatologiques de qualité dont elle a besoin ; ainsi l'Organisation Mondiale de la Météorologie(OMM) a été chargée de mettre sur pied une équipe spéciale de haut niveau pour travailler sur les composantes du Cadre Mondial et les modes de gouvernance envisageables

Au niveau national l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) tente de mettre en œuvre ce processus ; ainsi grâce à la collaboration avec le CCAFS au niveau de la région de Kaffrine elle a initié une agriculture intelligente grâce à l'utilisation de l'information climatique ; il est approuvé aujourd'hui qu'il est possible grâce aux progrès de la climatologie de l'informatique et des télécommunications d'établir des prévisions dont l'échéance va de quelques heures à plusieurs années et d'anticiper l'évolution du climat ;

C'est fort de cela que l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) ayant compris tout ce challenge s'est engagée d'élargir son champs d'action au niveau national en mettant en place un Cadre National des Services Climatologiques impliquant tous les acteurs intervenant dans le processus d'élaboration et de la diffusion de l'information climatique

L'atelier de Dakar organisé par l'Agence



National de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) rentre dans ce cadre pour regrouper les représentants nationaux des secteurs visés par le CMSC, les organisations d'usagers de l'information climatique (utilisateurs finaux ou relais de l'information), les décideurs, les partenaires au développement, les organisations régionales et sous régionales (ACMAD, CEDEAO, UEMOA, AGRHYMET, BAD, CCAFS etc.) les universitaires, les Organisations de la Société Civile, les Organisations Non Gouvernementales pour promouvoir une approche pluridisciplinaire, mettre en place une plateforme nationale d'interface entre usagers et fournisseurs de services climatologiques, adopter un cadre de gouvernance dynamique et efficace et proposer une feuille de route en vue d'approfondir un dialogue durable entre les différentes parties prenantes, d'adopter un projet de texte administratif de gouvernance et d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre au niveau national du cadre mondial des services climatologiques.

Lors de cet atelier il ya eu des présentations qui ont porté essentiellement sur les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de l'élevage la sécurité en mer, la protection civile, le tourisme et le cadre de vie.

Il ya eu les premières présentations qui ont porté elles aussi sur l'état des besoins qui sont exprimés par les utilisateurs fournisseurs et usagers des informations climatologiques ; et le constat a révélé que les besoins en données climatiques commencent au-delà des gaps observés ; ce qui entre en droite ligne dans le cadre des préoccupations de l'OMM en mettant en place le Cadre Mondial des Services Climatologiques qui doit répondre à toutes les préoccupations en terme de climat au nom des acteurs et des usagers.

Il fallait comprendre également que la finalité de l'atelier de Dakar est de formaliser à travers un cadre formel officiellement connu dans lequel tous les acteurs climat vont se retrouver et instaurer le dialogue qui débouche sur une meilleure connaissance des besoins pour que les fournisseurs puissent tailler les services adaptés ;

Au cours des discussions beaucoup de questions ont porté sur les possibilités que le

cadre dispose pour rechercher son financement pour les acteurs ; d'autres questions ont porté sur le financement des activités que les producteurs de services vont avoir des plus values qui doivent être les missions et attributions du Cadre ; il s'agira de réunir les acteurs du cadre de manière à pouvoir formuler des plans de développement, des projets à soumettre et des propositions de politiques, de recherche de financement ; ce qui justifie la pertinence d'un cadre institutionnel, la définition de ses grands axes et son ancrage institutionnel et juridique ; Il a été également révélé au cours de cet atelier, que la protection civile a besoin des informations sur les risques et catastrophes ; cela a été un point visité par les participants car il s'agit de la perception de l'alerte par les populations, qui ont besoin aussi de comprendre les messages d'alerte ; Le problème de la protection civile est l'accès à la dernière couche des populations qui sont dans les coins les plus reculés et qui ne parviennent pas à recevoir correctement les messages et qui ont besoin de comprendre la signification des termes météorologiques malgré l'intervention de ses relais et volontaires.

La Direction de la protection civile a besoin d'être accompagnée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) pour l'accès des informations aux populations et la compréhension par elles mêmes des systèmes d'alerte précoce(SAP) relayés par la Météorologie Pour ce qui concerne les usagers ils sont très satisfaits de l'organisation de l'atelier qui vient à son heure ; ils s'y retrouvent bien pour être intégrés dans le cadre ; le développement étant un tout et que celui du Sénégal réside dans l'agriculture l'élevage la pêche la foresterie il faut amplifier les statistiques météorologiques et d'assurer et densifier leur maillage ; ils ont exprimé le souhait de voir l'atelier puisse déjà servir de cadre de réflexion sur des inputs au cadre qui sera mis en place et qui sera chargé de définir l'ensemble des activités ;

La fin des travaux de l'atelier a été consacrée à la mise en place du Comité de suivi des recommandations de l'atelier de lancement du CMSC au Sénégal ; il a été décidé au cours de cet atelier que le Comité Scientifique puisse s'élargir aux utilisateurs

et que des objectifs clairs et précis soient définis ;

Ainsi les recommandations de l'atelier ont porté sur

La nécessité d'allier en parallèle le décret et arrêté pour la forme juridique du Cadre National

L'adoption du document par les acteurs de manière consensuelle

Le renforcement, la mise en synergie des actions et la mutualisation des moyens pour aller ensemble ; ne pas recréer la roue La formation de l'information climatique par secteurs

L'implication des radios rurales, des réseaux d'acteurs et des médias spécialisés qui ont un rôle important à jouer

La rencontre inter-paysanne au niveau régional

Il a été mis en relief également la dynamique de la disponibilité de l'information climatique qui doit s'afficher et qui doit être utilisée en vue d'assurer le développement durable ; le cadre a besoin d'un plan de communication et de marketing en vue d'augmenter la capacité communicationnelle et informationnelle et l'image des stations météorologiques pour que les usagers comprennent et respectent la météorologie. Les usagers étant au début et à la fin de tout processus de développement il s'agira de concilier les connaissances traditionnelles et modernes ;

L'impact de la prévision météorologique sur la santé a été largement partagé et il est avéré que l'utilisation affirmée des prévisions météorologiques est le médecin sans blouse ;

C'est en Janvier 2015 qu'il sera procédé à la Mise en place officiel du dispositif institutionnel du CNSC au Sénégal

L'intégration par les pays des observations et de produits mondiaux permet aux utilisateurs d'avoir une information de grande qualité à l'échelle nationale ; ces nouvelles capacités ouvrent la voie à la production et à la diffusion de services qui intéressent au plus haut niveau les nombreux secteurs socioéconomiques sensibles aux conditions climatiques notamment sur l'agriculture l'élevage la santé et le tourisme entre autre ;

Babacar sene

16e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP

Validation de la stratégie régionale de lutte contre la Pêche Illicite, Non déclarée et Non Réglementée : une problématique inquiétante pour la gestion des pêcheries de la sous-région

Depuis 1990, le phénomène de la pêche INN dans la sous-région a des effets désastreux sur le secteur de la pêche en général déjà en crise du fait de la surexploitation des ressources halieutiques par les pêcheurs industriels et artisans et de la présence de navires étrangers qui profitent des faibles moyens de suivi, contrôle et surveillance des Etats membres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) pour s'adonner à des pratiques de pêche INN.

La valeur estimée de la Pêche INN au niveau mondial est de l'ordre de 23 milliards de dollars US par an (Source FAO). Plusieurs sources concordantes ont montré que, dans la sous région, cette valeur est de l'ordre de 500 millions de dollars US par an. Cette pêche INN est une problématique inquiétante pour la gestion des pêcheries de la sous-région.

L'amélioration de la gestion des pêches nécessite non seulement des systèmes d'informations appropriées, le renforcement de la recherche et des mécanismes de formulation des avis de gestion, l'amélioration de la gouvernance des pêches, mais également le renforcement du système de Suivi Contrôle et Surveillance des Pêches.



De nombreux instruments juridiques ont été pris pour combattre la pêche INN. Il s'agit notamment de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, du Code de Conduite de la FAO pour une Pêche Responsable, du Plan International d'Action pour prévenir, combattre et éliminer la P.I.N.N., de l'accord de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INN. Ces instruments, auxquels la plupart des Etats membres de la CSRP a adhéré, ont été renforcés par la Convention sur les Conditions Minimales d'Accès dite CMA adoptée et entrée en vigueur en Septembre 2013.

Sur le plan opérationnel, beaucoup d'activités ont été menées par la CSRP et les Etats membres, sur fonds propres ou avec l'appui des partenaires techniques et financiers, pour contre carter la Pêche INN dans la sous-région. Même si les

résultats obtenus ont été très satisfaisants, force est de reconnaître que la pêche INN est loin d'être éradiquée dans la zone CSRP.

Aussi, la Conférence des Ministres est-elle convoquée en session extraordinaire à Dakar pour définir les modalités de renforcement du dispositif sous régional de lutte contre la pêche INN et pour valider la stratégie de lutte contre la pêche INN de la CSRP.

Dans le cadre de la lutte contre la Pêche Illicite, Non déclarée et Non réglementée (INN) dans la sous-région ouest-africaine, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) vient de clôturer à Dakar ce 28 Mars 2014 la 16e Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de ses Etats membres (Cabo Verde, Guinée, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone). La rencontre a abouti à la définition des modalités pra-

tiques de renforcement de la lutte dans la sous région et à la validation de la stratégie Régionale pour lutter contre la pêche INN. Un point de presse a sanctionné la fin des travaux que le Capitaine de Vaisseau Babacar Bâ, de Département Suivi, Contrôle et Surveillance de la CSRP a bien voulu animer, entouré du Directeur des Pêches de la Gambie Mr Nfamara Danfa, de Mr Moussa Mané, Coordonateur du FISCAP en Guinée Bissau, de Mr Camille Jean Pierre Manel Directeur des Pêches du Sénégal et du Capitaine de Vaisseau Cheikh Sarr, Directeur de la Protection et de la Surveillance des Pêches du Sénégal (DPSP). Entre autres questions évoquées, résultent le droit de poursuite, les autorisations de pêche, la pêche artisanale auxquelles les autorités ont tour à tour répondu.

Babacar Sène

Mr Babacar Bâ, Capitaine de Vaisseau, Chef du Département Suivi et Contrôle et Surveillance de l'Aménagement des Pêches de la Commission Sous Régionale de Pêches (CSRP)



« La CSRP est un organisme intergouvernemental qui a été créée par voie de convention le 29 mars 1985 ; cette commission qui a pour mission de renforcer la coopération halieutique comprend sept (7) états membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone.

La rencontre de deux jours avait l'avantage de marquer deux événements simultanément qui portent d'une part sur la validation d'une stratégie régionale pour la lutte

contre la pêche INN et d'autre part sur la célébration de notre anniversaire celui de la Commission Sous Régionale de Pêches créée le 29 Mars 1985. Nous avons profité de ces deux événements pour discuter sur un thème qui nous préoccupe tous ; effectivement comme vous le savez, la pêche illicite non déclarée et non réglementée constitue un grand vocable qui regroupe beaucoup de termes mais ce qu'on peut retenir de manière générale c'est que ce sont toutes les activités de pêche qui se font d'une manière illégale et qui ne respectent pas les normes internationales de pêche et qui ne respectent pas non plus les textes régionaux en matière de pêche ni les législations nationales des 07 états membre en matière de pêche ou toute forme de pêche qui fait l'objet d'une déclaration fallacieuse ;

Comme vous le savez tous, ces derniers mois, il a été souvent fait cas des navires qui ne battaient pas pavillon de pays de la sous-région qui ont été arraisonnés dans un état membre de la CSRP et des navires qui ciblaient des stocks qui sont partagés entre les états membres. Cela a été le prétexte pour nos autorités, c'est-à-dire les Ministres en charge de la pêche, de se réunir pour d'abord discuter de ces problématiques et ensuite définir une stratégie pour une meilleure prise en charge de ces questions de pêche INN dans la zone. Cette pêche INN a beaucoup de conséquences qui peuvent être regroupées en trois ou quatre grandes conséquences dont :

-La raréfaction de la ressource qui est un effet multiplicateur de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans la zone CSRP où la majorité de la population vit du poisson ;

-Les pertes économiques qu'elle engendre : comme vous le savez si ces navires viennent faire des prélèvements sur les stocks sans autorisation ; les stocks sont exportés vendus avec des pertes économiques énormes qui avoisinent les 150 milliards CFA dans notre sous-région ;

-la destruction de la biodiversité provoquée par cette pêche liée aux types d'engins utilisés notamment le chalutage de fonds qui détruit les habitats des poissons et des autres espèces ;

-les pertes d'emplois : c'est un aspect qu'il faut prendre véritablement en compte dans la mesure où comme on l'a constaté en 2006 si les pêcheurs n'ont plus d'activités en mer parce que tout simplement le poisson se fait rare. Ils peuvent être tentés de se mettre sur d'autres activités notamment l'émigration clandestine, le trafic de drogue ou le banditisme etc.

Autant de raisons à prendre en compte pour gérer cette pêche INN dans la région.

Aujourd'hui nous avons durant deux jours travaillé, défini une stratégie pour renforcer la lutte contre la pêche INN, mais nous disposons également de la Déclaration de Dakar, et du fait de contraintes de voyage, les Ministres ont validé le compte rendu sous réserve que des corrections y soient

apportées;

Voici en résumé ce qui a été retenu :

-pouvoir, au regard des impacts négatifs de la pêche INN, renforcer le dispositif régional et renforcer les moyens de la CSRP pour pouvoir mieux coordonner les activités des sept (7) Etats membres ;

-mettre en place au niveau des pays qui n'en disposent pas un dispositif côtier pour la surveillance des zones sensibles notamment les Aires Marines Protégées, les zones de reproduction etc. ;

-renforcer tout ce qui est considéré comme activité de formation mais également d'harmoniser cette formation au niveau des 7 Etats quelle que soit la langue, pour qu'ils puissent avoir les mêmes niveaux de formation.

-faire également appel aux bailleurs de fonds et aux partenaires techniques et financiers pour continuer à nous appuyer en ce qui concerne les activités opérationnelles qui sont souvent très chères et hors de portée de nos Etats. Nous avons eu à mener des activités opérationnelles mais auxquels ni les moyens de la CSRP ni les moyens des Etats pris individuellement n'ont pas pu subvenir ;

- renforcer la communication la sensibilisation des acteurs et des populations. Je pense que le premier aspect donnant sens à notre atelier est la communication par laquelle nous avons commencé en vous invitant aujourd'hui à ce point de presse qui a sanctionné nos travaux ».